

Adresse des sans-culottes du Port-Malo, en annexe de la séance du 10 prairial an II (29 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des sans-culottes du Port-Malo, en annexe de la séance du 10 prairial an II (29 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 120;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13601_t1_0120_0000_6

Fichier pdf généré le 30/03/2022

disséminer dans ses écrits liberticides pour soulever le peuple.

Nous applaudissons, avec tous les vrais républicains à ce mémorable décret, l'égide de toutes les vertus sociales et privées. Continuez, Législateurs, vos pénibles travaux, assurez à jamais le bonheur des français, établissez invariablement le règne de la vertu. L'histoire a déjà dans ses mains le burin pour graver en caractères ineffaçables, vos noms parmi ceux des sages de la terre et des bienfaiteurs de l'humanité ».

[Mêmes signatures plus] WATTELED, ROUSSEL, DUPRÉ, HUAUT (secrét.).

c

[Le distr. de Monistrol (1) à la Conv.; 9 flor. II] (2).

« Dignes représentants du peuple français,

Vous avez fait tomber la tête du dernier des tyrans; vous avez plus fait, vous nous avez donné une constitution qui doit faire notre bonheur et celui de l'Europe entière; vous l'avez soutenue au milieu des plus grands dangers, et malgré les intrigues des plus dangereux ennemis de la République; elle est prête à arriver au port.

C'est vous, braves sans-culottes, qui êtes les fondateurs de cette République. C'est vous qui l'avez préservée de tous dangers, ainsi c'est à vous qu'est due la gloire de l'affermir de plus en plus sur les débris du despotisme.

N'abandonnez donc pas une carrière aussi glorieuse que celle que vous avez commencée. Comblez le bonheur des français dont vous êtes les représentants. Continuez de foudroyer, du haut de cette Montagne dont vous êtes les soutiens, les députés conspirateurs qui voulaient nous faire croupir avec eux dans les eaux corrompues du Marais. Et nous vous devons notre triomphe et notre liberté. Vive la République !

ROUSSON (présid.), RAVEL (commis.), ROBERT, CANNEVA, TOURON, ROUSSEL.

d

[Le distr. et l'agent nat. de Preuilly (1) à la Conv.; ... prair. II] (2).

« Législateurs,

Jusqu'à présent la liberté concentrée dans les cœurs craignait de s'énoncer... un destin inconcevable avait lié les esprits, mis la terreur à l'ordre du jour; l'intrigue avait divisé les citoyens, les ennemis du bien public l'emportaient; mais, Législateurs, le représentant du peuple, Ichon, descendu de la Montagne, arrivé inopinément dans ce district se montre et bientôt les intrigants se dissipent, et les vrais sans-culottes se rallient autour de lui dans la Société populaire où ils ont juré avec allégresse de maintenir la liberté, l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République.

Demeurez, dignes montagnards, au poste que vous défendez avec tant d'énergie, et, ne le cédez que quand vous serez assurés de nous avoir donné une paix éternelle.

Comptez sur notre zèle à vous seconder et soyez persuadés que le cri qui nous est commun avec les vrais républicains est celui qui agite les despotes, ce cri de : Vive la République, Vive la Montagne !.

DUMOULINS, LHÉRITIER, LAURINEL, DRUNA, FLAM-BART, ARRÉTIEN (présid.).

Mention honorable, inscription au bulletin de toutes ces adresses (3).

III

(Annexe au n° 6)

Les sans-culottes du Port-Malo, annoncent qu'ils ont envoyé à leurs frères d'armes 500 habits d'uniforme et 411 liv. en assignats. Les ouvriers de la même commune déposent sur l'autel de la patrie le prix d'une journée de leur travail.

Mention honorable et insertion au bulletin (4).

(1) Hte-Loire.

(2) C 306, pl. 1157, p. 13; Mon., XX, 600; Bⁿ, 13 prair. (2^e suppl⁴).

(1) Indre-et-Loire.

(2) C 305, pl. 1144, p. 30; Bⁿ, 13 prair. (2^e suppl⁴).

(3) Mention marginale datée du 10 prair.

(4) J. Sablier, n° 1348; J. Fr., n° 613; Ann. R.F., n° 182. Saint-Malo.